

# *Comité d'Entente des Associations Représentatives de Personnes Handicapées et de Parents d'Enfants Handicapés*

## **Membres adhérents :**

**(GRANDE CAUSE NATIONALE 2003)**

A.D.E.P.  
A.F.A.F.  
A.F.E.H.  
A.F.M.  
A.F.P.  
A.L.I.S.  
A.M.I.  
A.N.C.C.  
A.N.P.E.A.  
A.N.P.E.D.A.  
A.N.P.I.H.M.  
A.N.P.S.A.  
A.N.R.H.  
A.P.A.J.H.  
A.P.F.  
A.S.B.H.  
A.T.H.A.R.E.P.  
Autisme France  
BUCODES  
C.E.S.A.P.  
C.H.A.  
C.L.A.P.E.A.H.A.  
C.N.P.S.A.A.  
Épilepsie France  
F.A.G.E.R.H.  
F.F.A.S.B.  
Fédération Française Sésame Autisme  
F.F.A.I.M.C.  
F.F.D.y.s.  
F.F.G.P.  
F.F.H.  
F.F.S.A.  
F.M.H.  
F.N.A.F.  
F.N.A.M.O.C.  
F.N.A.P. P.S.Y.  
F.N.A.S.E.P.H.  
F.N.A.T.H.  
F.N.D.V.  
G.I.H.P.  
Handicap International  
Hypersupers - T.D.A.H. France  
l'A.D.A.P.T.  
Mutuelle Intégrance  
N.A.F.S.E.P.  
Pro Aid Autisme  
Trisomie 21 France  
U.N.A.F.A.M.  
U.N.A.F.T.C.  
Unapei  
U.N.A.P.H.  
U.N.A.S.E.A.A.  
U.N.I.O.P.S.S.  
U.N.I.S.D.A.  
Vaincre la Mucoviscidose

## **Membres associés :**

AIRe  
Alliance Maladies Rares  
A.N.E.C.A.M.S.P.  
Coridys  
Droit au savoir  
Entraide Universitaire  
Eucrea France  
Fédération Générale des PEP  
F.I.S.A.F.  
G.P.F.  
l'Arche en France  
UNEA  
U.N.I.T.H.

## **Observateur :**

C.T.N.E.R.H.I.

Monsieur Nicolas SARKOZY  
Président de la République  
Palais de l'Elysée  
55-57, rue du Faubourg St Honoré  
75008 PARIS

Paris, le 13 janvier 2010.

Monsieur le Président de la République,

A la fin de l'année 2009, diverses mesures affectant gravement la politique du handicap ont été prises - ou sont en voie de l'être - à l'initiative du gouvernement ou du parlement, sans aucune concertation avec nos associations.

Ces mesures portent sur :

- l'introduction législative de dérogations aux règles d'accessibilité aux personnes handicapées dans les bâtiments neufs ; fort heureusement cette disposition a été censurée par le Conseil Constitutionnel ;
- le report de la majoration de la contribution à l'Agefiph pour les entreprises qui n'ont aucune action pour l'emploi des personnes handicapées ;
- la fiscalisation des indemnités journalières perçues par les victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles ;
- l'adoption par l'Assemblée Nationale d'une proposition de loi tendant à rendre optionnel l'élaboration du projet personnalisé de compensation ;
- le projet de modifications des modalités de calcul de l'allocation aux adultes handicapés qui ont un revenu d'activité professionnelle pouvant conduire à la suspension de son versement.

Nos associations sont indignées car à travers toutes ces mesures, ce sont les droits et le respect des personnes en situation de handicap et de leur famille qui régressent alors qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens. Les personnes les plus fragilisées ne doivent pas être les premières victimes de la crise économique et sociale ou des déficits sociaux, bien au contraire c'est vers eux que la solidarité doit être garantie.

Plus globalement, le Comité d'Entente exprime sa très profonde inquiétude à l'égard des orientations de la politique du handicap dans notre pays aujourd'hui.

A quelques semaines du 5<sup>ème</sup> anniversaire de la loi du 11 février 2005 et au moment où la France ratifie la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, ces dispositifs législatifs ou accords internationaux ne sont plus suffisants pour garantir les droits fondamentaux des personnes en situation de handicap.

Le Comité d'Entente vous demande urgemment de respecter le dialogue et la concertation qui avait toujours prévalu, notamment dans le cadre du Comité National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), lorsqu'il s'agit de

# Comité d'Entente des Associations Représentatives de Personnes Handicapées et de Parents d'Enfants Handicapés

## Membres adhérents :

(GRANDE CAUSE NATIONALE 2003)

A.D.E.P.  
A.F.A.F.  
A.F.E.H.  
A.F.M.  
A.F.P.  
A.L.I.S.  
A.M.I.  
A.N.C.C.  
A.N.P.E.A.  
A.N.P.E.D.A.  
A.N.P.I.H.M.  
A.N.P.S.A.  
A.N.R.H.  
A.P.A.J.H.  
A.P.F.  
A.S.B.H.  
A.T.H.A.R.E.P.  
Autisme France  
BUCODES  
C.E.S.A.P.  
C.H.A.  
C.L.A.P.E.A.H.A.  
C.N.P.S.A.A.  
Épilepsie France  
F.A.G.E.R.H.  
F.F.A.S.B.  
Fédération Française Sésame Autisme  
F.F.A.I.M.C.  
F.F.D.y.s.  
F.F.G.P.  
F.F.H.  
F.F.S.A.  
F.M.H.  
F.N.A.F.  
F.N.A.M.O.C.  
F.N.A.P. P.S.Y.  
F.N.A.S.E.P.H.  
F.N.A.T.H.  
F.N.D.V.  
G.I.H.P.  
Handicap International  
Hypersupers - T.D.A.H. France  
I.A.D.A.P.T.  
Mutuelle Intégrance  
N.A.F.S.E.P.  
Pro Aid Autisme  
Trisomie 21 France  
U.N.A.F.A.M.  
U.N.A.F.T.C.  
Unapei  
U.N.A.P.H.  
U.N.A.S.E.A.A.  
U.N.I.O.P.S.S.  
U.N.I.S.D.A.  
Vaincre la Mucoviscidose

traiter les questions relatives au handicap et de suspendre immédiatement la mise en œuvre des mesures à l'origine de notre mobilisation.

Le Comité d'Entente souhaite vous alerter de l'incohérence des messages qui nous sont adressés aujourd'hui à travers l'adoption de toutes ces mesures. La création du Comité Interministériel du Handicap et la nomination d'un Secrétaire Général nous laissaient espérer une nouvelle approche du handicap, plus transversale et coordonnée au sein du gouvernement. Sa présence au sein du CNCPH nous laissait augurer un échange plus approfondi sur l'ensemble des sujets qui nous concernent. Peut-on encore le croire ?

Lors de la prochaine séance du CNCPH, le 19 janvier, nous attendons de la part du gouvernement des explications et l'engagement de donner au CNCPH toute la place qu'il doit avoir dans la gouvernance de la politique du handicap dans notre pays, par une méthode de concertation impliquant véritablement toutes les acteurs concernés.

Nous venons de demander au Président du CNCPH d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine assemblée plénière.

Monsieur le Président de la République, depuis vos prises de fonction, nous n'avons pas eu l'occasion de vous rencontrer.

Considérant l'instant particulièrement grave, et sans précédent, nous sollicitons auprès de vous, ainsi qu'auprès du Premier Ministre, un rendez-vous, afin de vous exprimer de vives voix nos préoccupations et connaître vos orientations.

Au second trimestre 2011, la deuxième Conférence Nationale du Handicap devrait se tenir. Ce nouveau rendez vous doit être l'occasion de préparer une nouvelle étape de la politique du handicap en vue de faire progresser les droits des personnes handicapées, leur citoyenneté et leur participation sociale. Nous sommes prêts à nous y investir pleinement si vous acceptez de restaurer le climat de confiance dont nous avons bénéficié jusqu'à ces dernières années.

Nous espérons que notre démarche retiendra toute votre attention.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de notre plus haute considération.

*(Les signataires de ce courrier sont en 3<sup>ème</sup> page).*

## Membres associés :

AIRe  
Alliance Maladies Rares  
A.N.E.C.A.M.S.P.  
Coridys  
Droit au savoir  
Entraide Universitaire  
Eucrea France  
Fédération Générale des PEP  
F.I.S.A.F.  
G.P.F.  
l'Arche en France  
UNEA  
U.N.I.T.H.

## Copie :

Monsieur Xavier DARCOS, Ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville

Madame Nadine MORANO, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité

Monsieur Thierry DIEULEVEUX, Secrétaire Général du Comité Interministériel du Handicap

Monsieur Patrick GOHET, Président du Conseil Consultatif National des Personnes Handicapées.

## Observateur :

C.T.N.E.R.H.I.